

Plan Local d'Urbanisme



Commune
de Gragnague

Elaboration

Réseaux d'Eau Potable

Date du PLUI arrêté

Date du PLUI approuvé

5-4-2

RESEAU EAU POTABLE

La Commune de GRAGNAGUE, en matière d'alimentation en Eau Potable et d'alimentation du réseau de Sécurité Incendie, dépend du SIEMN (Syndicat des Eaux de la Montagne Noire).

Les documents d'annexes techniques sont disponibles auprès de cet établissement.

Chaque opérateur est tenu de s'en rapprocher préalablement à l'engagement de son opération de construction.

LEGENDE

	Basse Pression
	Haute Pression
	Ventouse
	Poteau d'incendie
	Vidange
	Vanne
	Réducteur pression
	Repérage conduite
	N° poteau incendie

La position des canalisations est donnée à titre indicatif.

Pour plus de précisions consulter le service technique du Syndicat.

S.I.E.M.N.
7 avenue du 8 mai 1945
31460 CARAMAN
Tél: 05-62-18-62-62
Fax: 05-62-18-62-63

